



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-55922>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-55922**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : LIMOGES METROPOLE - Communauté urbaine

Correspondant : M. TARDY BOURLION Karine, LIMOGES METROPOLE - Communauté urbaine

Adresse : 19, rue Bernard Palissy, 87031 Limoges cedex

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.limoges-metropole.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission d'assistance pour l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de Limoges Métropole

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Mission d'assistance pour l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de Limoges Métropole

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 30/06/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=600094&orgAcronyme=PP295>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/05/2025